

LA VILLE EN MODE SOLIDARITÉ

Roanne



Le vieillissement de la population, l'augmentation du nombre de familles monoparentales ou recomposées, les démarches administratives et de recherche d'emploi de plus en plus complexes, la fracture numérique qui croît aussi avec les nouvelles technologies évoluent... Toutes ces problématiques amplifient la fracture sociale.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'active sur tous les fronts pour aider et soutenir au quotidien les Roannais qui en ont besoin, et ce quel que soit leur âge. Avec comme lignes directrices la simplification et la qualité de l'accompagnement proposés.

Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



LE CCAS EN CHIFFRES

• 2M€ de budget • 6 sites répartis sur la ville • 23 associations subventionnées en 2018 • 43 partenaires • 22 agents • 35 actions et services • 1500 familles accompagnées en 2017



Un accompagnement mieux ciblé

Fruit d'une concertation entre le maire, François Chaize, les agents et le Conseil départemental, le CCAS met en place un nouveau service, Premier accueil (nom encore à définir à l'heure où nous écrivons ces lignes), et revoit en profondeur une autre prestation, l'Aide alimentaire, s'appuyant sur plus de cohérence.

L'appellation n'est pas encore officialisée, mais le terme de Premier accueil résume assez bien l'idée du projet. Inauguré au Mayollet en mai

prochain, ce nouveau dispositif devrait faciliter la vie des habitants, parfois obligés de se déplacer à maintes reprises pour un dossier. L'idée est de fluidifier ainsi le parcours de l'utilisateur, en abattant (physiquement) les murs qui séparent les services du département et du CCAS.

Tout est fait pour orienter efficacement et simplifier les démarches. « Nous avançons humblement, sans doute qu'il y aura des petites choses à régler, mais nous sommes confiants », explique François Chaize.

UNE AIDE ALIMENTAIRE REPENSÉE

Parti du constat sans appel que l'Aide alimentaire n'était qu'une simple distribution reposant sur les ressources uniquement et sans personnalisation, le CCAS a revu sa copie. Place désormais à un programme où l'individu est accompagné, conseillé, invité à participer à des ateliers (nutrition, lutte contre le gaspillage...) et à la culture d'un jardin. Le « reste à vivre » est aussi devenu le principal critère. Ce qui permet par exemple à un usager percevant le SMIC et touché par un accident de la vie (santé...) de percevoir une aide alimentaire (trois à six mois, renouvelable une fois) le temps que sa situation s'améliore. Précisons également que le coût moyen du panier a augmenté ! Il est désormais de 19 et 24€ contre 14 et 19€. Sans compter les produits frais issus des dons des grandes et moyennes surfaces locales.

Le CCAS mène des actions diversifiées et souvent méconnues du grand public

Ouverture à la culture, ateliers seniors,

accompagnement éducatif... Un champ où la transversalité avec tous les partenaires, associations, services, centres sociaux... est indispensable.

Focus.



PASS'CULTURE



**ATELIERS ET
CONFÉRENCES SENIORS**



**PROGRAMME DE RÉUSSITE
ÉDUCATIVE**



**VIOLENCES FAITES AUX
FEMMES**

INTERVIEW de François Chaize



« Au CCAS, on aime
tout simplement les
gens ! »

À l'accoutumée discret, François Chaize, adjoint en charge du Social, répond sans tabou ni langue de bois à nos questions .
Entretien confidences pour bien comprendre l'action du CCAS, cohérente et diversifiée.



François Chaize, on entend souvent tout et n'importe quoi à propos du CCAS. Le Centre Communal d'Action Sociale ne serait par exemple qu'un chéquier...

(Il coupe) Ce n'est surtout pas ça ! Le CCAS est avant tout un lieu d'écoute et d'orientation, qui aide les gens à seprendre en main. Nous ne baignons pas ici dans le misérabilisme. Nous essayons de trouver des solutions, d'apporter de l'aide et pas forcément financière, j'insiste. Regardez *le Premier accueil* (nom pas définitif à l'heure où nous écrivons ces lignes, NDLR) qui va être inauguré au Mayollet au mois de mai. Nous souhaitons épauler les gens en difficulté à qui les différentes administrations demandent sans arrêt les mêmes papiers et les mêmes justificatifs. Le CCAS avance humblement mais avec énergie et conviction autour de projets pertinents. Je pourrais vous parler du *Programme de Réussite Éducative*, du *Pass'Culture*... Le CCAS n'est pas un chéquier !

Vous devez en entendre d'autres ?

J'entends énormément d'idées fausses. Vous savez, les personnes en difficulté se sentent parfois honteuses. Et certaines n'accèdent pas à leur droit par méconnaissance ou fierté. Ils ne

parlent plus, se réfugient dans une forme de mutisme. Ils sont mentalement détruits. Certains viennent simplement ici pour trouver une oreille attentive. Et rien d'autre ! Au CCAS, on aime tout simplement les gens.

Le chéquier n'est alors qu'un mythe ?

Les gens ne viennent pas en nous disant “ J'ai droit à... ” ! Ça ne fonctionne pas comme ça. Un CCAS est là pour accompagner une personne perdue ou confrontée à une grosse difficulté de la vie. Certes, quand une femme seule avec deux enfants n'a plus que 100€ de “ reste à vivre ”, nous nous devons de trouver des solutions, mais d'une manière adaptée et raisonnée dans un cadre réglementaire. Nous ne faisons pas n'importe quoi !

C'est-à-dire ?

Depuis que nous sommes là, nous avons rebattu les cartes. Certaines aides étaient accordées de manière automatique sans vraiment connaître la personne en difficulté. Cette manière de procéder est finie. Avec toute l'équipe du CCAS et les partenaires, nous avons mené un travail de réflexion, cherché d'autres leviers pour aider la personne, à l'image de ce que nous proposons désormais autour de l'Aide alimentaire (voir p.14). Nous sommes dans un accompagnement plus pertinent et responsable. Nous ne voulons plus de la simple distribution alimentaire. À ce jour, nous sommes en phase de transition avec une montée en puissance qui va s'opérer dans les prochains mois...

Est-il facile de dire “ non ” à une personne venue chercher de l'aide ?

C'est difficile, mais je suis amené à le dire souvent. Je ne fais jamais de promesses et je peux regarder tout le monde dans les yeux. Si je dis non, j'explique pourquoi. Même chose pour le oui ! Il faut pouvoir expliquer les règles. Ça ne marche pas à la tête du client ! Attention, cela n'empêche pas d'avoir de la compassion.

Quelle a été la plus grande fierté du CCAS ?

(Sourire) Je vais vous décevoir, mais nous ne nous posons absolument pas ce genre de question. Nous agissons avec humilité et cohérence. Nous essayons simplement de remettre du lien social alors que la société individualise de plus en plus la personne. En tout cas, depuis que je suis là, j'ai appris une chose : il ne faut jamais juger autrui, jamais !

Quel est le gros dossier que devra gérer le CCAS dans les prochaines années ?

La dématérialisation, sans aucun doute ! Le CCAS est souvent le carrefour de toutes les incohérences de la société et doit souvent faire face au résultat de tout un tas de mauvaises décisions prises par l'État.

Pouvez-vous préciser ?

C'est l'État qui a exigé qu'on dématérialise les documents administratifs à tout-va, en ignorant les conséquences. Il a fallu des siècles pour passer du parchemin à l'imprimerie. Là, l'État demande aux citoyens de maîtriser le passage entre l'imprimerie et le numérique en quelques jours. Nous assistons d'ores et déjà à une vraie fracture, où les gens se retrouvent désarmés face à l'outil informatique. Ils sont laissés sur le chemin à cause de cette dématérialisation à outrance.

Les conséquences peuvent être dramatiques.
Mais la Ville et le CCAS seront encore une fois là
pour aider.

Cela concerne plutôt les seniors...

Détrompez-vous, la dématérialisation fait peur à tout le monde. Même les plus jeunes, pourtant habitués aux réseaux sociaux et à Internet, subissent de plein fouet la fracture numérique. J'ai le cas d'un homme de 24 ans qui n'a pas pu s'enregistrer auprès d'une administration via Internet parce qu'on lui demandait des papiers qu'il ne pouvait pas fournir. À nous de faire front face à cette accélération de besoins, d'apporter au quotidien de la cohérence aux choses, de remettre de l'huile dans les rouages d'une société qui marche parfois sur la tête. En tout cas, il faut remercier les agents du CCAS et les associations qui sont toujours en première ligne et réalisent un travail extraordinaire. Et je pèse mes mots ! »



CONTACTS

Centre Communal d'Action Sociale de Roanne (CCAS)



Centre Administratif Paul
Pillet - Place de l'Hôtel de
Ville
42300 Roanne



0477232091



Courriel



Du lundi au jeudi de 9h à
12h et de 13h30 à 16h et le
vendredi de 9h à 12h



